Animer une équipe de travail

Formation professionnelle continue | RS 5366 Sans niveaux spécifiques

Enregistrée au Répertoire Spécifique le 17/03/2021

Certification de Compétences en Entreprise (CCE) - Certifiez vos compétences en animation d'équipe, valorisez votre expérience de manager et renforcez votre leadership. Ce programme vous aide à prendre du recul et à améliorer votre efficacité dans la gestion d'équipes.

TARIF

Formation + certification : 2 250€ nets
Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

5 jours

LIEUX

Inter-entreprise
Albi, Cahors, Castres, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Mazamet, Mende, Nîmes – Marguerittes, Perpignan, Tarbes

Intra-entreprise
Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences en management
- Manager et personnel d'encadrement exerçant une fonction managériale, chef d'entreprise (TPE, PME)

Pré-requis et niveau d'entrée

- Des échanges préalables permettront d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation.
- Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Participation au choix des collaborateurs et à la gestion de leurs compétences
- Organisation du travail de l'équipe
- Amélioration de l'organisation et coordination du travail de l'équipe

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

85,38%

des clients recommandent les formations en Management – Ressources humaines de Purple Campus

100%

de réussite à l'examen

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PARTENAIRES

CCI FRANCE — Certificat de Compétences en Entreprise

PROGRAMME

1.Développer sa posture de manager

- Le leadership au service du manager
- Comprendre ce qui se passe au sein de l'équipe en leadership et autorité

2. Motiver son équipe

- Communication en situation de management :
  - Utiliser les principaux outils de communication en situation de management
- Gestion des situations difficiles
- Organiser le passage des consignes en collaborateurs
- Gérer les priorités

3. Accompagner l'évolution des compétences collectives et individuelles

- Clarifier et cadrer les missions des collaborateurs
- Les entretiens comme outils de management
- Définir les plans de progrès individuels

4. Adapter son management

- Savoir gérer à la fois ses fonctions opérationnelles et ses fonctions de manager
- Les styles de management

5. Les réunions comme outil de management

- Comprendre l'importance des réunions sur l'efficacité de l'équipe
- Savoir gérer la durée des réunions
- Préparer la réunion (élément essentiel)
- Animer une réunion
- Le compte rendu

Modalités d'évaluation & validation – suite

- L'obtention d'un CCE s'effectue par une épreuve écrite (étude de cas de 2h basée sur le référentiel de la compétence visée) ou à partir d'un portefeuille de preuves issu de son expérience professionnelle.
- Instance de certification : CCI France
- Obtention du certificat : avoir validé 80% de l'ensemble des compétences du référentiel concerné. Si le candidat a validé 80% des compétences moins 1 compétence, il pourra, dans un délai maximum de 12 mois, présenter une preuve traçable (lors de la pratique en entreprise) d'une des compétences non validées. S'il a validé au moins 60% des compétences, il pourra dans un délai maximum de 12 mois, pour obtenir le CCE présenter à nouveau l'évaluation de son choix (étude de cas ou portefeuille de preuves).
- Pas de certification partielle et validité à vie

Répertoire spécifique de la formation :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5366/

Date de mise à jour : 31/01/2025